

26^e Rencontres nationales du transport public

PROGRAMME

MARSEILLE

DU 10 AU 12 OCTOBRE 2017

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscriptions en ligne sur www.rencontres-transport-public.fr

10% de réduction avant le 1^{er} septembre

JOUR 1 – MARDI 10 OCTOBRE 2017

Atelier 1 - Transport maritime et fluvial

10h00 À 11h30

Le transport maritime et fluvial, dont l'importance a été rappelée tant dans les lois Grenelle que dans les deux derniers appels à projets de transport collectif et mobilité durable, est un outil structurant pour l'élaboration des politiques de déplacements urbains. Il est amené à se développer dans les années à venir.

A la fois en termes d'intermodalité ou d'innovation, il est un outil de valorisation de l'image de l'agglomération et, à ce titre, il a toute sa place dans les réseaux de transports collectifs urbains.

Quelles opportunités, quels enjeux et questions techniques ou réglementaires se posent aux autorités organisatrices de la mobilité lors de la planification, la mise en œuvre ou l'exploitation de tels systèmes ?

Pour répondre à ces questions, élus et experts apporteront au cours de cette table ronde leurs retours d'expériences et leurs témoignages.

Belfort Birota, Vice-président Cap Nord, membre du Conseil d'administration Martinique Transport, Collectivité territoriale de Martinique

Yannick Chenevard, Vice-président en charge des transports et déplacements, Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée

André Douineau, Directeur des transports et des déplacements, Lorient agglomération

Karine Mabillon, Directrice générale adjointe en charge des transports, Bordeaux Métropole

Plénière d'ouverture – Retour sur les états généraux de la mobilité durable

14h30 À 16h30

Cette table ronde se tiendra moins de six mois après les élections présidentielles et législatives. Elle permettra d'appréhender l'impact des premières mesures du nouveau gouvernement en matière de mobilité durable. Elle sera aussi l'occasion de revenir sur les préconisations découlant des États généraux de la mobilité organisés de juin 2016 à mars 2017 conjointement par la FNAUT, la FNTV, le GART, Régions de France, TDIE et l'UTP. De la nécessaire réforme de la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs à la pérennisation du financement des réseaux de transport, en passant par l'élaboration et la mise en place des Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ou la répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivité, nombreuses sont les questions en suspens qui intéressent autant les autorités organisatrices que les exploitants ou les industriels de la filière.

Dans un contexte économique difficile et dans une période d'incertitude pour les collectivités locales, inquiètes pour leurs dotations et le financement de leurs infrastructures, cette table ronde aura également pour objectif de clarifier les intentions du nouveau gouvernement en termes de transition énergétique. Il s'agit d'assurer un équilibre entre la volonté nécessaire et irrévocable de réduire les émissions de gaz à effet de serre et celle de ne pas faire peser une trop lourde pression financière sur les autorités organisatrices, tout en préservant les intérêts de la filière industrielle française.

Marc Delayer, Directeur général, Transports publics du Choletais, AGIR

Jean-Pierre Farandou, Président, Keolis

Jean-Claude Gaudin, Président de la Métropole Aix-Marseille Provence, Maire de Marseille, Vice-président du Sénat

Louis Nègre, Sénateur, Maire de Cagnes-sur-Mer, 1^{er} Vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président du GART
Roland Ries, Maire de Strasbourg, 1^{er} Vice-président de l'Euro Métropole de Strasbourg, 1^{er} Vice-président du GART



JOUR 2 – MERCREDI 11 OCTOBRE 2017

Atelier 2 - La création des Autorités organisatrices uniques : enjeux et caractéristiques

9h00 À 10h30

Les différentes lois de décentralisation qui se sont succédées ces dernières années sont venues modifier les périmètres d'intervention de certaines autorités organisatrices de transport.

Elles ont par exemple acté l'élargissement du ressort territorial de certaines AOM, désormais seules compétentes à l'échelle d'un bassin métropolitain (Aix-Marseille, Lyon) ou même d'une région (Martinique...), là où étaient auparavant présentes plusieurs autorités organisatrices.

Quels sont les enjeux de la création de telles autorités organisatrices uniques ? Quelles sont les modalités concrètes de leur mise en place ? Telles sont, notamment, les questions que se propose d'aborder cet atelier.

Anne de Bagneux, Directrice adjointe France Sud, Transdev
Pierre Reboud, Directeur général, Régie des transports de Marseille, AGIR

Jean-Pierre Serrus, Vice-président mobilité, déplacement, transports de la Métropole Aix-Marseille Provence, administrateur du GART

Philippe Tabarot, Vice-président délégué aux transports, à l'intermodalité et aux déplacements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, administrateur du GART

Atelier 3 - Transition énergétique : vers la mise en œuvre sur le terrain

9h00 À 10h30

A partir de 2020, les agglomérations de plus de 250 000 habitants et les agglomérations concernées par un plan de protection de l'atmosphère devront acheter une proportion de plus en plus importante de bus à faibles émissions pour arriver à 100 % de leurs nouveaux véhicules en 2025. Face à ces échéances, la transition énergétique représente un énorme challenge pour toute la profession. Un challenge à relever à plusieurs : les autorités organisatrices pour définir les besoins, les opérateurs pour expliquer les exigences d'exploitation et les industriels pour répondre à des attentes complexes et parfois contradictoires.

Philippe Martin, Directeur général adjoint en charge des opérations de transport et de maintenance, Groupe RATP

Bernard Modat, Président Lyon Urban Truck & Bus

Yann Mongaburu, Président du SMTC de l'agglomération grenobloise, membre du bureau du GART

Alain Pittavino, Directeur Métiers, Transdev

Atelier 4 - La mise en œuvre de la réforme du stationnement à trois mois de son entrée en vigueur

11h00 À 12h30

A quelques semaines de l'entrée en vigueur de la décentralisation du stationnement payant sur voirie, les collectivités territoriales chargées de mettre en œuvre cette réforme ont dû se positionner sur de nombreux sujets : barème tarifaire de la redevance de stationnement, montant du forfait de post-stationnement, modalités de surveillance et de gestion

des recours administratifs, plan de communication... Quelles options ont-elles retenu ?

Que prévoient-elles pour évaluer à compter du 1^{er} janvier 2018 l'efficacité de leur nouvelle politique de stationnement, au regard notamment de son impact sur la politique de mobilité durable ?

Frédéric Baverez, Directeur exécutif Groupe-France, Keolis et Président-Directeur général, Effia

Josiane Beaud, 1^{er} adjointe au Maire de Chambéry

Jean-Jacques Bernard, Vice-président en charge des transports et des déplacements de Rennes Métropole, administrateur du GART

Richard Dujardin, Directeur général France, Transdev

Atelier 5 - L'innovation au cœur de la mobilité

11h00 À 12h30

Le client voyageur évolue, ses besoins changent, ses attentes se précisent. Mieux formé et plus informé, il aspire à un rapport « temps/qualité/prix » de haut niveau. Et surtout, il ne veut plus que son temps de déplacement soit un temps perdu. Parallèlement, les pollutions, la congestion, l'étalement urbain et le vieillissement de la population augmentent. Comment les réseaux de transport public intègrent-ils les nouvelles attentes de voyageurs devenus experts ? Comment s'adaptent-ils aux mobilités à venir ? Les multiples innovations sont là pour répondre à toutes ces questions.

Marie-Claude Dupuis, Directrice Stratégie, Innovation et Développement, Groupe RATP

Anne Gérard, Vice-présidente mobilités à la Communauté d'agglomération du Grand Poitiers, Vice-présidente du GART

Frédéric Neveu, Vice-président chargé de la mobilité et des transports, Communauté d'agglomération de Saintes, membre du bureau du GART

Benoît Tiers, Directeur général Digital et systèmes d'information, SNCF

Atelier 6 - Loi Savary-Le Roux : un an après la publication, un premier bilan

14h00 À 15h15

Création d'une plateforme pour fiabiliser les adresses des contrevenants, enquêtes administratives dans certaines fonctions, réduction du nombre de contraventions pour la fraude d'habitude, renforcement des missions des services internes de sécurité et de la police municipale... : la loi du 22 mars 2016 dite « Savary - Le Roux » donne de nouveaux moyens juridiques pour combattre la fraude et pour améliorer la sûreté dans les transports de voyageurs. Un an après sa publication, comment les opérateurs et les autorités organisatrices se sont-ils approprié cette loi ? Quelles évolutions sont encore attendues ?

Louis Nègre, Sénateur, Maire de Cagnes-sur-Mer et 1^{er} Vice-président de Métropole Nice Côte d'Azur, Président du GART

Pierre Serne, Administrateur du STIF, Vice-président du GART

Stephane Volant, Secrétaire général, SNCF

Thierry Wischnewski, Directeur général, Tisséo, AGIR

Atelier 7 - Les territoires peu denses

14h00 À 15h15

Le phénomène de périurbanisation et les dernières évolutions institutionnelles font de la desserte des territoires peu denses un enjeu majeur pour les autorités organisatrices de transports. Ces territoires disposent de spécificités en termes d'accès à l'emploi et aux principales aménités urbaines, de distances de déplacement, de dépendance à la voiture individuelle..., complexifiant leur desserte par le réseau classique de transport collectif.

Quelles solutions de mobilité innovantes pour répondre à ces besoins de déplacement tout en maîtrisant les coûts ? Comment adapter la gouvernance, au regard notamment du foisonnement d'initiatives privées dans le domaine de la mobilité numérique (covoiturage dynamique, autopartage entre particuliers...) ? Quel modèle économique inventer ?

Nathalie Courant, Directrice générale, CarPostal France

David Cronenberger, Directeur général, Régie des transports communautaires rochelais, AGIR

Jean-Luc Gibelin, Vice-président en charge des mobilités et infrastructures de transport, Région Occitane, administrateur du GART

M. Jean-Jacques Lumeau, 1^{er} Vice-président de la CARENE en charge des grands services publics

Atelier 8 - Mobilités connectées : état des lieux et perspectives

15h45 À 17h00

Les voitures volantes étaient attendues en l'an 2000. Finalement, ce sont le téléphone portable et Internet qui ont bouleversé notre vie quotidienne. Aujourd'hui, 93 % des Français sont équipés de mobiles et 85 % surfent sur le Web. Si les Français veulent rester connectés, c'est d'abord pour vivre mieux. Près de 90 % d'entre eux attendent de cette technologie qu'elle leur facilite la vie au quotidien et qu'elle améliore le confort de chacun. Où en est-on en matière de mobilités connectées ? Quelles sont les applications et quels sont les débouchés ? Quelle autre révolution technologique peuvent-elles engendrer ?

Pierre Becquart, Délégué général innovation et développement durable, Groupe RATP

Laurent Kocher, Directeur exécutif, marketing, innovation et services, Keolis

Atelier 9 - La mobilité euro-méditerranéenne

15h45 À 17h00

Cette session organisée en collaboration avec la CODATU sur la mobilité euro-méditerranéenne souhaite interroger les outils et modèles de démocratie locale mis en place en France et dans les villes du pourtour méditerranéen dans le cadre de démarches de planification de la mobilité urbaine et de développement de projets de transport. La parole sera donnée aux collectivités locales, aux AOT et aux représentants de la société civile. Elle sera enrichie par le témoignage et l'expérience des coopérations en cours entre villes françaises et villes du sud méditerranéen autour de ces sujets (exemples de Strasbourg / Kairouan, Lyon / Rabat, etc.).

François-Xavier Perin, Administrateur, RATP Dev

JOUR 3 – JEUDI 12 OCTOBRE 2017

Plénière de clôture - Ouverture du transport ferroviaire régional : comment réussir l'expérimentation ?

10h00 À 12h00

Le quatrième paquet ferroviaire adopté par l'Union européenne prévoit les échéances de l'ouverture à la concurrence des services publics ferroviaires régionaux. Cette initiative devra permettre

aux différents opérateurs de mettre en œuvre des solutions innovantes et de faire évoluer la qualité de service tout en réduisant les coûts pour les autorités organisatrices. Une étape d'expérimentation s'avère essentielle pour étudier et traiter les multiples aspects juridiques, sociaux, économiques et techniques de cette ouverture. Sa préparation dès maintenant permettra d'apporter des effets bénéfiques aux voyageurs, aux Régions et aux autres acteurs du secteur tout en conservant un haut niveau de sécurité du système ferroviaire.

Thierry Mallet, Président-Directeur général, Transdev
Michel Neugnot, 1^{er} Vice-président transports, déplacements, intermodalités Région Bourgogne-Franche-Comté, Président de la Commission Transport Régions de France, Vice-Président du GART
Florence Parly, Directrice générale SNCF Voyageurs, SNCF Mobilités

Le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Michel Quidort, Président, Fédération européenne des Voyageurs (FEV)

Programme et intervenants prévisionnels au 10 mai 2017, sous réserve de confirmation

CONTACTS UTILES

Organisation générale
GIE Objectif transport public
Tél. : +33 (0)1 48 74 04 82
rencontres@
objectiftransportpublic.com

Service Inscriptions
Cyril Bagiau
Tél. : +33 (0)9 81 12 75 25
inscription-rencontres
@badge.events

Service Hébergement
Voyages C. Mathez
Tél. : +33 (0)4 96 10 24 80
rencontrestransportpublic2017
@matheztravel.com

Organisées par

GIE Objectif transport public
Groupe des Autorités
Responsables de Transport | GART | UTP | Union des Transports
Publics et Ferroviaires

GART
GROUPEMENT DES AUTORITÉS
RESPONSABLES DE TRANSPORT

Partenaires institutionnels

VILLE DE
MARSEILLE
www.marseille.fr

AIX
MARSEILLE
PROVENCE

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Partenaires officiels

ALSTOM

GROUPE
RATP

transdev